



Info Emploi

Mai 2002

Volume 2, numéro 4

Répartition régionale des programmes forestiers pour 2002-2003

Le ministre des Ressources naturelles, monsieur François Gendron, annonce des investissements qui totaliseront plus de 277 millions de dollars dans l'économie des régions du Québec par le biais de quatre programmes forestiers gouvernementaux.

Crédits pour travaux sylvicoles en forêt publique

- ✳ Une partie des redevances forestières que les entreprises doivent verser pour la récolte de matière ligneuse sur les terres du domaine de l'État, leur est créditée afin qu'elles puissent réaliser des travaux sylvicoles d'une valeur équivalente, ceci dans le but d'atteindre l'objectif du rendement soutenu des forêts québécoises.
- ✳ La valeur des traitements devrait atteindre quelque 178 millions de dollars, ce qui permettra de maintenir près de 9 000 emplois saisonniers en forêt. La part de la Mauricie s'élève à 16,7 millions de dollars.

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier

- ✳ Le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier bénéficie d'une enveloppe budgétaire de 42,9 millions de dollars.
- ✳ Ce programme, rappelons-le, vise plusieurs objectifs dont, notamment, ceux de favoriser l'aménagement intégré des ressources du milieu forestier, d'accroître la production forestière et de créer des emplois dans les régions ressources. Grâce à ce programme, c'est quelque 8 300 emplois saisonniers qui seront

créés partout en région. La part de la Mauricie s'élève à 4,15 millions de dollars.

Programme de création d'emplois en forêt

- ✳ Le programme vise à créer des emplois dans le domaine de l'aménagement forestier, à contribuer au développement économique des régions affectées par un taux de chômage élevé et à soutenir la formation de nouveaux travailleurs, dans un contexte d'augmentation des travaux d'aménagement forestier. L'enveloppe budgétaire de ce programme atteint 26 millions de dollars et quelque 1 200 emplois saisonniers y sont reliés. La part de la Mauricie s'élève à 1,9 million de dollars.

Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées

- ✳ En vue du maintien ou de la création de 1 700 emplois saisonniers, le ministère des Ressources naturelles consacrera, cette année, 30,5 millions de dollars. La part de la Mauricie s'élève à 1,35 million de dollars.

Source : Ministère des Ressources naturelles

1,2 M\$ pour la création de 225 emplois en Mauricie

La ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, madame Lucie Papineau, et le ministre du Revenu et ministre responsable de la Mauricie, monsieur Guy Julien, annoncent une aide financière totalisant 1,2 million de dollars pour soutenir la création d'emplois en Mauricie.

Cette somme, accordée en vertu du Plan de diversification industrielle de la Mauricie, sera versée à deux organismes de la région. Ainsi, la Technopole Vallée du Saint-Maurice, recevra 800 000 \$ pour gérer l'Incubateur virtuel d'entreprises de la Mauricie. Le Cégep de Trois-Rivières

obtiendra pour sa part 400 000 \$ pour permettre à son Centre intégré de fonderie et de métallurgie (CIFM) de soutenir le développement de la filière industrielle de la 2^e et de la 3^e transformation des métaux légers en Mauricie.

Cette aide financière de 800 000 \$ devrait permettre l'émergence d'au moins cinq nouvelles entreprises par an et la création d'au moins cinq emplois directs par entreprise, pour un total de 75 nouveaux emplois d'ici 2004.

Le Centre intégré de fonderie et de métallurgie du Cégep de Trois-Rivières utilisera l'aide financière de 400 000 \$ pour accompagner le MIC dans la mise en oeuvre du plan d'action de la filière industrielle de la 2^e et de la 3^e transformation des métaux légers inclus au Plan de diversification industrielle de la Mauricie.

Finition U.V.Crystal – 3 M\$ d'investissement et création de 30 emplois

Québec annonce un investissement de 3 M\$ chez Finition U.V.Chystal de Saint-Tite.

« Voilà une entreprise d'une efficacité hors du commun qui a su, en quelques années, se distinguer comme chef de file dans son secteur d'activité ». Du même souffle le député de Champlain, monsieur Yves Beaumier, qui était accompagné du président-directeur général du Groupe EBI, monsieur Pierre Sylvestre, a précisé que le gouvernement du Québec a versé une aide financière de plus de 200 000 \$ provenant du Programme de soutien aux projets économiques (PSPE) du ministère des Régions. Cette aide s'inscrit dans le cadre de la Stratégie de développement économique des régions ressources mise en place par le gouvernement du Québec en mars 2001.

Implantée depuis 1997 à Saint-Tite, Finition U.V.Crystal, filiale du Groupe EBI, a développé une expertise enviable dans le domaine du vernissage de plancher de bois. L'entreprise, qui agit à titre de sous-traitant, connaît depuis quelques années une croissance remarquable, d'où l'importance de doubler la superficie de l'usine. Cet investissement massif prévoit, en outre, l'acquisition d'une technologie de pointe en vue de répondre rapidement aux exigences d'une clientèle nationale et américaine.

Ce projet d'entreprise aura un impact positif sur l'économie régionale, particulièrement sur le plan de l'emploi, puisque la direction de Finition U.V.Crystal prévoit procéder à l'embauche d'une trentaine d'employés. « Le bois préverni est un produit qui connaît un engouement particulier auprès des marchés nationaux et américains. Or, de par son expérience, Finition U.V.Crystal occupe une place stratégique pour multiplier son chiffre d'affaires », a conclu monsieur Beaumier

Source : Québec PME

Faits saillants de la main-d'œuvre forestière

- ✳ De façon globale, 38 % des employés d'entreprises forestières sont affectés aux travaux sylvicoles non commerciaux (ouvriers sylvicoles), 37 % à la récolte du bois (abatteurs manuels et opérateurs de machinerie forestière), 12 % au transport du bois (camionneurs et opérateurs de chargeuse), 5 % à la voirie forestière (opérateurs de machinerie lourde), 5 % à la planification, gestion et supervision, 2 % à l'administration et 1 % aux activités de soutien forestier.
- ✳ L'âge moyen des travailleurs est de 40 ans, mais varie sensiblement selon le type d'emploi principal.
- ✳ Près des trois quarts des travailleurs ont mis un terme à leurs études au niveau secondaire.
- ✳ 21 % des travailleurs qui composent la main-d'œuvre forestière ont un revenu personnel annuel inférieur à 20 000 \$, alors que 62 % d'entre eux gagnent entre 20 000 \$ et 39 999 \$. Seulement 17 % retirent un revenu annuel supérieur à 40 000 \$.

Source : CSMOAF

Indice de l'offre d'emploi – Mai 2002

En mai, l'indice de l'offre d'emploi (1996=100) est demeuré presque inchangé à 126,8, en hausse de seulement de 0,2 % comparativement au niveau observé en avril. Il s'agit du quatrième mois

consécutif affichant une faible croissance mensuelle, à la suite de 15 mois de diminution.

Le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont enregistré les plus importantes augmentations mensuelles, tandis que quatre provinces, soit le Québec, l'Ontario, la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse, n'ont pratiquement pas connu de changement.

L'indice national a chuté de 19,4 % par rapport au niveau observé en mai 2001.

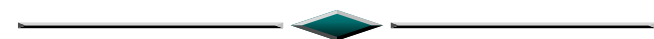
	Avril à mai 2002 var. en %	Mai 2001 à mai 2002 var. en %
Québec	0,2	-18,1

Note : L'indice de l'offre d'emploi est basé sur le nombre d'annonces publiées dans 22 journaux de 20 régions métropolitaines. Il est considéré comme un indicateur de la demande de travail mesurant les intentions des employeurs d'embaucher de nouveaux travailleurs. L'indice est désaisonnalisé et lissé pour en faciliter la comparaison mensuelle.

Source : Statistique Canada

Création d'emplois

La compagnie Manac vient d'obtenir une commande de 141 semi-remorques de transbordement et deux semi-remorques à bennes basculantes de la compagnie Trailcon Leasing inc. de Mississauga en Ontario. Le contrat évalué à 12,5 millions de dollars va permettre de créer 35 nouveaux emplois et d'en maintenir une centaine d'autres pour les sept prochains mois à l'usine de Trois-Rivières.



François Hallé

Direction du partenariat et de la planification